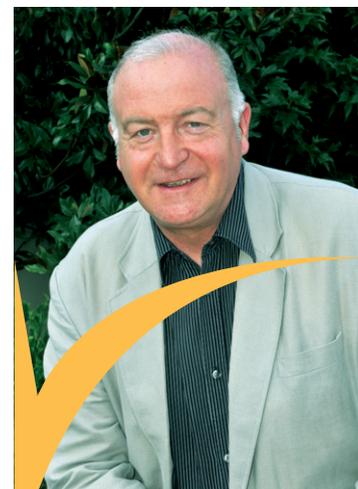




- > Edito..... 1
- > La COP 21 ..... 2  
La CCPOM fait son bilan de Gaz à Effet de Serre
- > Les aides aux particuliers ... 3
- > L'ALEC- EIE ..... 4  
Réussir son projet de rénovation De la COP 21 à la CCPOM
- > Expression de l'opposition.... 4

## LA TERRE ET NOUS

**A**u cours de l'histoire de la Terre, il y a toujours eu des changements climatiques. Mais l'augmentation actuelle de la quantité de gaz à effet de serre et de la température moyenne sur la Terre est inégalée. Il s'agit d'une augmentation exceptionnellement rapide, qui a pour conséquence d'amplifier la fréquence et l'intensité des manifestations climatiques extrêmes. On peut d'ailleurs le constater depuis une dizaine d'années : les canicules comme 2003 ou cet été particulièrement chaud, les tempêtes comme celles de 1999 ou Xynthia en 2010, et les inondations comme celles qui ont touché le Sud ces dernières semaines, se font désormais moins rares et s'avèrent dévastatrices.



Crédit photo : ville de Rombas

Avec la tenue de la COP 21, la France va jouer un rôle de premier ordre sur le plan du développement durable, en accueillant l'une des plus grandes conférences climatiques jamais organisées.

L'objectif d'un tel événement est certes de planifier globalement mais sans oublier d'agir localement, au plus près des citoyens-consommateurs que nous sommes.

Ce numéro spécial « COP 21 » du CCPOM'Mag vous propose une approche générale de la question du réchauffement climatique ainsi qu'une présentation des actions menées par la CCPOM en matière de développement durable dans ses compétences et surtout pour les habitants. L'adoption de mesures efficaces permettrait de maîtriser le changement climatique, mais cette évolution ne peut se faire sans la contribution de chacun, pour que cette maîtrise durable devienne l'affaire de tous.

### Contacts

Site Internet : [www.ccpom.fr](http://www.ccpom.fr)  
Email : [ccpom@ccpom.fr](mailto:ccpom@ccpom.fr)  
Adresse : 34 Grand'Rue - 57120 Rombas  
Tél. 03 87 58 32 32 - Fax. 03 87 67 59 48

CCPOM' le Mag : 34 Grand'Rue - 57120 Rombas  
Directeur de la publication : Lionel FOURNIER  
N° ISSN 1644-8974 - Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2015  
Tirage 24 500 exemplaires - A2DV numérique  
Imprimé sur papier écologique Norme PEFC



Lionel FOURNIER  
Maire de Rombas  
Président de la CCPOM



**TOUS ENSEMBLE  
POUR LE CLIMAT**

**cop21.gouv.fr #COP21**

## LA COP 21

La France va accueillir et présider la 21<sup>e</sup> Conférence des parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 21) du **30 novembre au 11 décembre 2015**. Cette conférence d'envergure internationale est menée en vue d'aboutir à un nouvel accord international sur le climat applicable à tous les pays, dans l'objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de **2°C**.

La France va donc jouer un rôle de premier ordre sur le plan international, pour rapprocher les points de vue et faciliter la recherche d'un consensus au sein des Nations unies et aussi au sein de l'Union européenne, qui occupe une place importante dans les négociations sur le climat.

## LA CCPOM FAIT SON BILAN

**Comme le prévoit la loi Grenelle II, qui impose aux collectivités de plus de 50 000 habitants l'élaboration d'un Plan Climat Energie Territorial (PCET), la CCPOM réalise son Bilan d'émissions de gaz à effet de serre.**

Pour cela, un bureau d'études spécialisé est en charge de recenser, à l'échelle « **Patrimoine et Compétences** », les émissions générées par le fonctionnement des activités et services de la collectivité et la mise en œuvre des compétences, c'est-à-dire :

- > **Les émissions directes**, produites par des sources contrôlées par la CCPOM [par exemple les émissions des véhicules lui appartenant]
- > **Les émissions indirectes associées à l'énergie** : consommation de l'électricité, de la chaleur ou de la vapeur [par exemple les émissions liées au chauffage des bâtiments]
- > **Les autres émissions indirectes** [comme l'acheminement des produits achetés par la CCPOM, les émissions liées au déplacement des agents entre leur domicile et leur lieu de travail, ...]

Ce bilan, une fois réalisé, servira de base de travail pour l'élaboration d'un **Plan Climat Energie Territorial (PCET)**, qui vise à :

- > Réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire
- > Adapter le territoire aux conséquences du changement climatique
- > Réduire sa vulnérabilité





# LES AIDES AUX PARTICULIERS

Afin de soutenir les efforts des particuliers qui investissent dans des équipements permettant de limiter la consommation d'énergie et des ressources naturelles, la CCPOM propose un panel d'aides financières.

## Amélioration de l'habitat Programme d'Intérêt Général (PIG)

Pour des travaux d'amélioration de l'habitat dégradé, liés à l'adaptation des logements au handicap et de lutte contre la précarité énergétique :

- > Pour les propriétaires occupants, sous conditions de revenus, et les bailleurs
- > Bonification des aides de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) de 5 %, 10 % ou forfait supplémentaire

## Opération ravalement de façades

Pour des travaux de ravalement de l'ensemble des façades visibles du domaine public :

- > Subvention de 20 % du montant HT des travaux\*, sur des bâtiments de plus de 25 ans et situés dans le périmètre d'éligibilité, pour les propriétaires occupants et bailleurs.

## Campagne isolation thermique

- Isolation des murs par l'extérieur
- Isolation des combles perdus
- > Subvention de 20 % du montant HT des travaux\*
- > Sur des bâtiments de plus de 25 ans
- > Pour les propriétaires occupants et bailleurs\*

\* Montant plafonné

Mme F., de Rombas - isolation de la façade par l'extérieur : «*Depuis que j'ai réalisé les travaux d'isolation, je le sens : il fait cru dans les autres maisons, mais pas chez moi, et il y a moins d'humidité. En été aussi on voit une différence : même quand il fait chaud, l'intérieur reste tempéré.*»

Mme C. de Clouange - isolation des combles :  
«*C'est parfait ! Cela permet de réguler les températures en été comme en hiver.*»

Mme P., de Rombas - isolation de la façade par l'extérieur : «*J'ai réalisé les travaux d'isolation en même temps que le ravalement de façade, et il n'y a pas photo ! J'ai une maison de 1959, assez froide, maintenant on chauffe moins et la maison est beaucoup plus chaude.*»



## Récupérateurs d'eau de pluie

- Cuves externes
- > Subvention de 50 % du montant d'achat, livraison et pose compris (pour un prix d'achat compris entre 100 et 250€), récupérateur d'un volume minimal de 300 litres.
- Cuves enterrées
- > Subvention d'un montant forfaitaire en fonction du volume de la cuve (500 à 600 €), récupérateur d'un volume minimal de 2000 litres.

## Vente de composteurs à tarifs préférentiels

- Composteurs domestiques
- > Composteur en plastique 450 L vendu 20 €
- > Composteur en bois 600 L vendu 30 €
- Composteurs collectifs en pied d'immeuble
- > Mise à disposition gratuite du matériel et des conseils
- > Pour les propriétaires et pour les locataires, en immeuble avec espace vert attenant

NOUVEAU



## Les couches lavables

Subvention de 30 %, plafonnée à 100 €, pour l'achat de couches lavables pour bébé.

**POUR TOUTES LES AIDES, IL EST IMPÉRATIF DE FAIRE UNE DEMANDE AVANT D'ENGAGER LES TRAVAUX/L'ACHATS.**

# RÉUSSIR SON PROJET DE RÉNOVATION AVEC L'ALEC



L'ALEC du Pays Messin apporte un regard neutre et indépendant pour des solutions efficaces d'économie d'énergie. Rencontrez gratuitement des experts indépendants pour réduire durablement votre facture d'énergie.

L'ALEC du Pays Messin est une association à but non lucratif qui accompagne gratuitement, via ses conseillers INFO>ÉNERGIE, toutes les personnes désirant réaliser des économies d'énergie. Ces spécialistes proposent des conseils objectifs dans l'isolation thermique et le chauffage, mais aussi sur les aspects réglementaires d'une rénovation. Plus de 2.200 familles ont déjà fait appel aux conseillers.

Au-delà du conseil technique, ils informent sur les avantages fiscaux susceptibles de compléter

un plan de financement. Ils sont également le point d'entrée vous permettant de mieux cerner les solutions techniques envisageables dans le cadre de la subvention de la CCPOM pour des travaux d'isolation.

Vous aurez la possibilité de rencontrer les experts indépendants de l'ALEC au plus près de chez vous, dans les locaux de la CCPOM lors de permanences **sur rendez-vous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis du mois.**

## Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) du Pays Messin

Mission Espace INFO>ÉNERGIE

Cloître des Récollets

1, rue des Récollets 57000 METZ

03 87 50 82 21

paysmessin@eie-lorraine.fr

www.alec-paysmessin.fr

www.facebook.com/ALEC.du.Pays.Messin



Pour sa mission d'Espace INFO>ÉNERGIE, l'ALEC du Pays Messin est soutenue par la Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle, l'ADEME Lorraine, la Région Lorraine, la Ville de Metz, la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, les Communautés de Communes du Sud Messin et du Val de Moselle.

Crédit photo : ALEC

## DE LA COP 21 À LA CCPOM

En parallèle de cet événement international, la CCPOM souhaite relayer sur son territoire la dynamique de la COP 21, afin de démontrer son engagement en faveur de l'environnement et du développement durable.

Des rendez-vous à ne pas manquer :

> **La marche pour l'environnement, le samedi 28 novembre, de 9h à 11h** : à travers un parcours de 5km ponctué de points d'arrêt et d'intérêt, découvrez des actions concrètes que chacun peut réaliser au quotidien, avec à l'arrivée un point d'information avec les associations partenaires.

> **Des stands d'information** : pour mieux comprendre le changement climatique et trouver les clés pour agir chacun à son échelle.

• **Du lundi 30 novembre au mercredi 2 décembre** : dans la galerie du Super U, Clouange

• **Le jeudi 3 décembre** : dans la galerie du Cora, Sainte-Marie-aux-Chênes

### EXPRESSION DE L'OPPOSITION

#### Mouvement Citoyen Intercommunal du Pays Orne Moselle

Pour les Amnévillois M. DIEUDONNE du groupe AMNÉVILLE Debout nous a rejoint. Merci au Conseil municipal de ROMBAS qui a versé une subvention de 5000 € pour soutenir les actions « Pain pour l'insertion » et la « Friperie solidaire » menées par l'AMV. Merci aux maires de CLOUANGE & VITRY S/ ORNE qui défendent une écologie responsable, créatrice d'emplois.

Victor VILLA

